



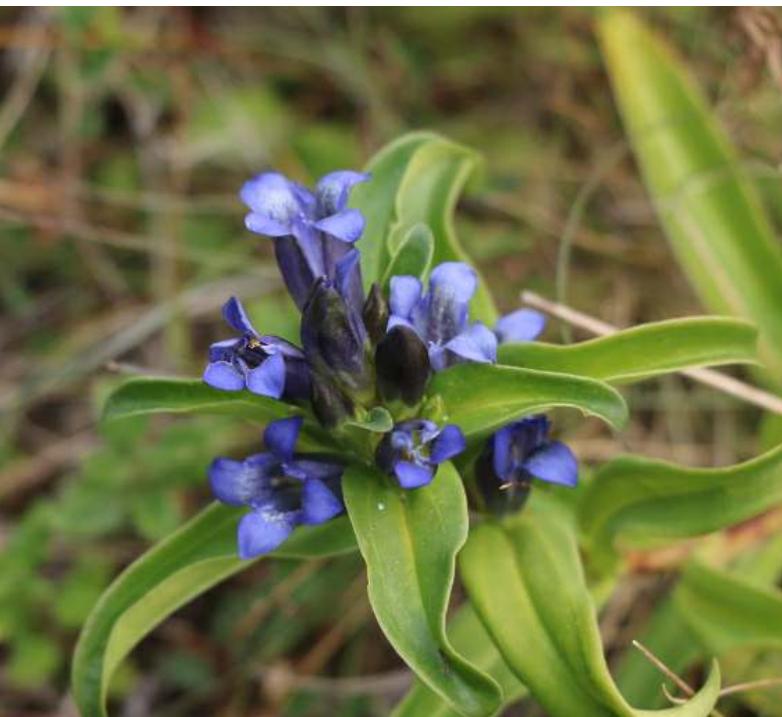
AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
CHAMPAGNE-ARDENNE



# Diagnostic de la Biodiversité Communale

## Prosnes

Marne - Grand Est



# La LPO et les DBC

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité.

Son activité s'articule autour de 3 grandes missions :

- Protection des espèces
- Préservation des espaces
- Éducation et sensibilisation

Les Diagnostics de la Biodiversité Communale découlent d'une prise de conscience, lors du Grenelle de l'environnement, de la nécessité d'améliorer les connaissances à l'échelle locale en matière de biodiversité. Ainsi, il faut encourager l'appropriation des enjeux liés au territoire par les élus locaux et par les habitants.

*Dans ce contexte, la LPO a réalisé en 2019 des inventaires faunistiques sur le territoire tout en complétant l'inventaire floristique réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Les observations faunistiques ayant permis la réalisation de cette synthèse sont consultables sur [faune-champagne-ardenne.org](http://faune-champagne-ardenne.org). Ce portail héberge plusieurs millions d'observations issues d'observateurs bénévoles et de structures partenaires citées en 4<sup>ème</sup> de couverture).*

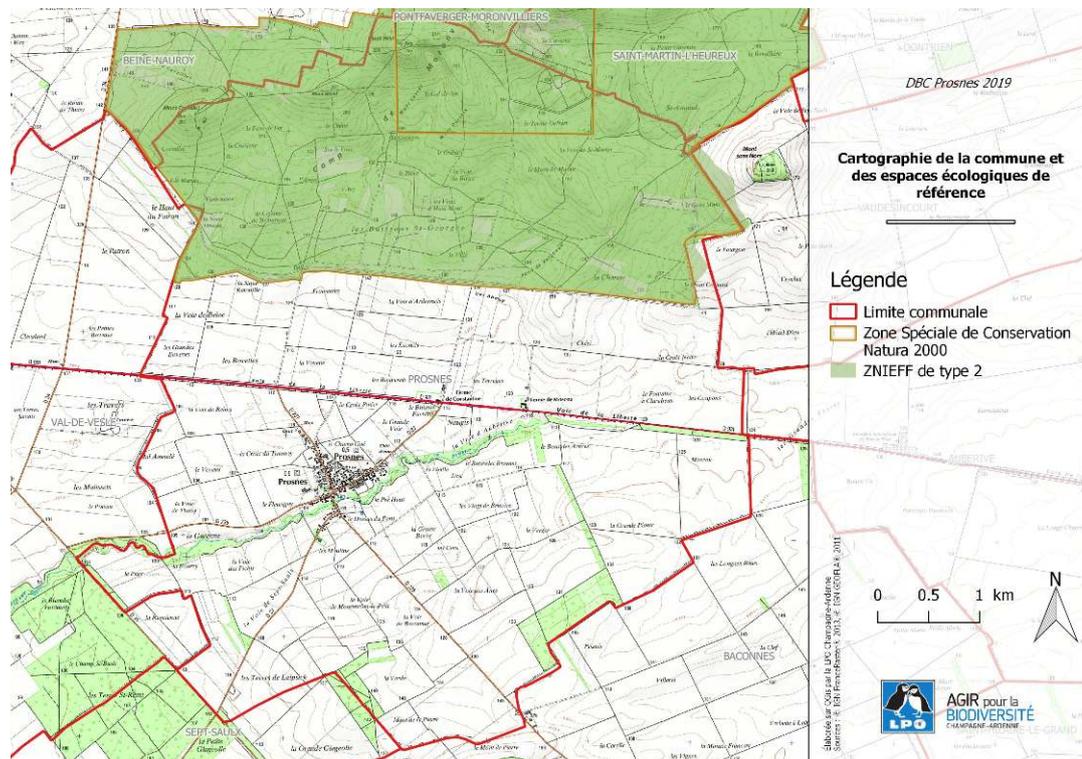
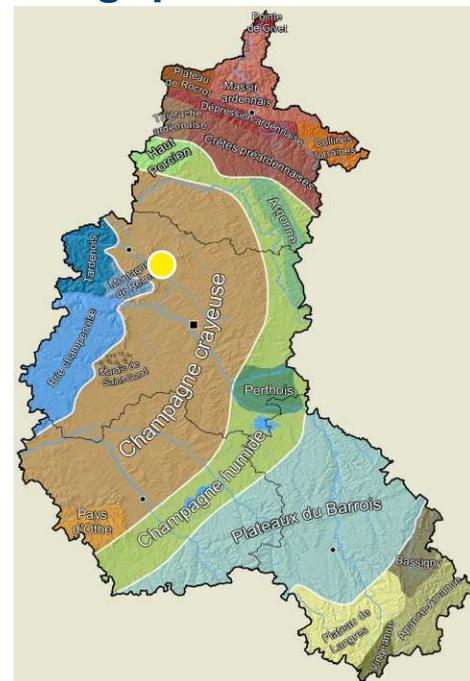
## Sommaire

Présentation	1
1. Localisation et contexte écologique	1
2. Diversité	2
Résultats	3
3. Milieux et végétation	3
4. Faune observée	5
Gestion et aménagements proposés	9
1. Les bords de routes et de chemins	9
2. Les zones en herbe	9
3. La lutte contre les espèces invasives	10
4. Les savarts	10
5. Les cultures	11
6. Les boisements	11
7. La rivière	12
8. Le village et ses jardins	12
Conclusion	13
Annexes	14

# Présentation

## 1. Localisation et contexte écologique

D'une superficie de près de 33 km<sup>2</sup>, la commune marnaise de Prosnes est située en Champagne crayeuse, à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Reims. Environ 500 habitants résident dans ce village. Le relief est très peu marqué, le territoire est assez homogène et occupé principalement par des cultures intensives. Au nord, le camp militaire de Moronvilliers occupe un bon tiers du territoire communal avec comme point culminant le Mont Haut à 257 m. La végétation du camp est de type pelouse sèche également appelée savart et est très riche écologiquement (site classé en ZSC et ZNIEFF de type 2). Quelques boisements, isolés dans les cultures, présentent ce même type d'habitat, à moindre échelle. La rivière Prosnes, au cours intermittent, présente une ripisylve qui diversifie encore les habitats.



## 2. Diversité

La commune de Prosnès possède quelques atouts pour abriter une faune et une flore variées. Bien que la mosaïque d'habitats soit peu diversifiée, chaque habitat permet d'accueillir des espèces qui lui sont inféodées. Les jardins ou les bords de route peuvent héberger une importante biodiversité si une gestion adaptée y est pratiquée. Les zones cultivées présentent un faible intérêt du point de vue écologique car trop intensives (cultures monospécifiques, grandes parcelles, pesticides, peu d'éléments fixes comme les haies, etc...). Quelques zones en herbe se maintiennent et permettent d'accueillir d'autres espèces. Les boisements présentant des pelouses calcicoles sèches apparaissent comme le point fort en matière de biodiversité. Des espèces rares y sont répertoriées.

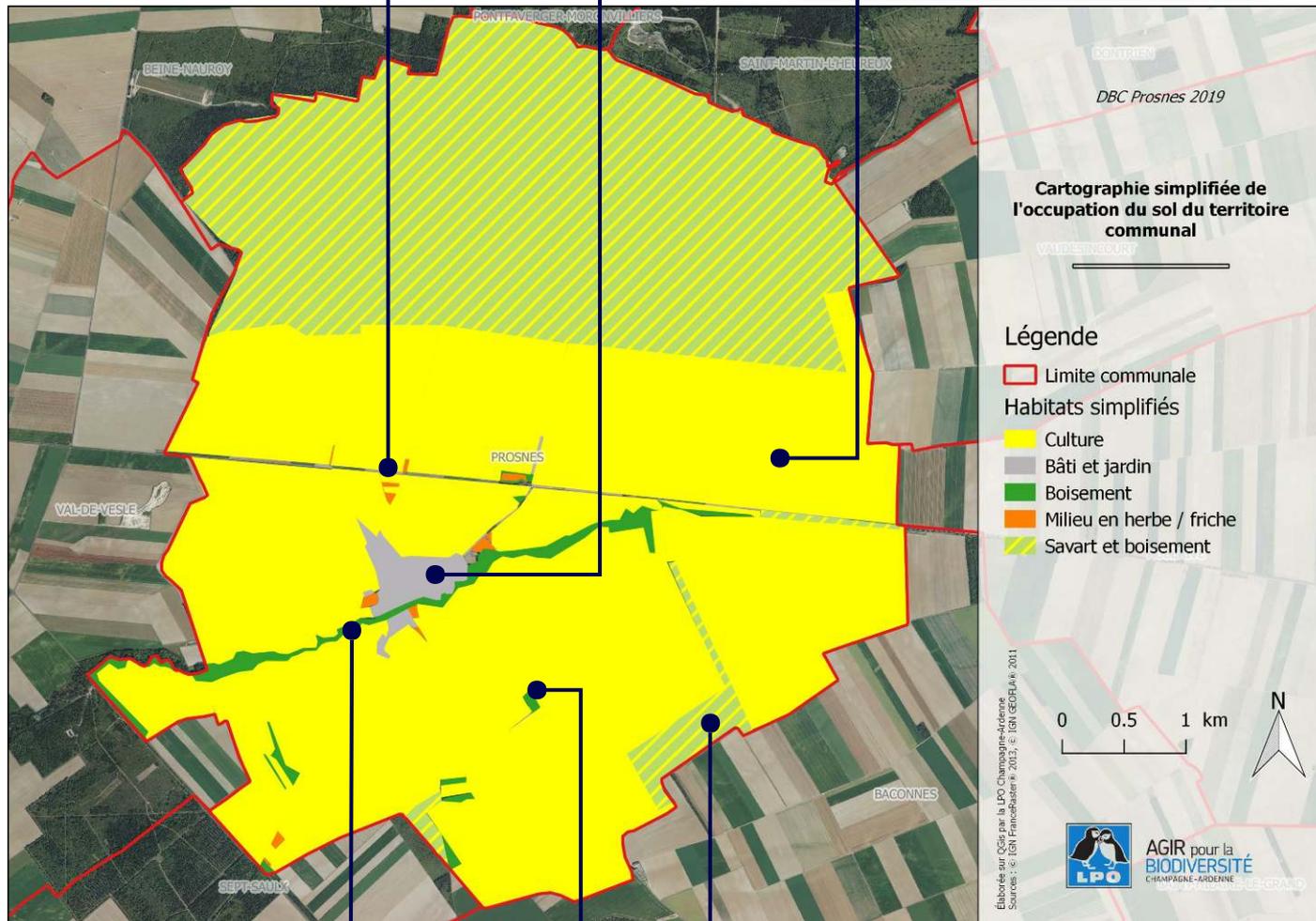
**Milieus en herbe** : Malgré leur caractère relictuel sur le territoire, ces habitats ont une grande importance pour la biodiversité. On les trouve disséminés dans les cultures, sur les chemins, au bord des axes de transports et aux endroits de dépôts.



**Bâti et jardin** : Entité centrale du territoire, une majorité d'espèces communes vivant à proximité de l'Homme et liée au bâti y a été recensée. C'est une entité à ne pas négliger.



**Culture** : Habitat ultra-majoritaire sur le territoire, il est aussi le plus pauvre en biodiversité. La présence de zones en herbe et de délaissés permet de petits sanctuaires de biodiversité de se maintenir.



**Ripisylve, vallée de la Prosnès** : La rivière est souvent asséchée appauvrissant le milieu. Cependant le cordon boisé et les milieux associés représentent un corridor écologique pour beaucoup d'espèces.



**Savart et boisement** : Des pelouses sèches, en cours de fermeture, sont encore présentes. Ce sont les lieux les plus riches en biodiversité de la commune avec de nombreuses espèces patrimoniales.



**Boisement** : Quelques boisements relictuels parsèment la plaine cultivée. Comme les milieux en herbe, ils représentent des îlots de biodiversité dans la plaine agro-industrielle.



# Résultats

## 3. Milieux et végétation

### 3.1 Les milieux

Cinq grandes entités de milieux ont été répertoriées sur le territoire communal, ce qui est faible. Certains comme les milieux de savart, de pelouse calcicole, abritent une faune et une flore spécifique. Comme à l'échelle régionale, ils sont en régression sur la commune, c'est pourquoi les actions de conservation de ces milieux à enjeu fort sont prioritaires.

L'ensemble des habitats sont susceptibles d'évoluer dans le temps en raison de l'absence de gestion, de plantation d'arbres, de mise en culture, d'urbanisation ou de méthodes inappropriées de gestion.



Bord de route avec banquette herbeuse

## LES MILIEUX REMARQUABLES



### Les savarts, pelouse sèches

Hormis le camp militaire, quelques parcelles plus ou moins boisées présentent des faciès de pelouses sèches. Ces milieux relictuels sont d'une grande richesse écologique. C'est la pauvreté du sol qui paradoxalement, confère cette richesse floristique. Des espèces comme la Gentiane croisettes *Gentiana cruciata* (très rare) et l'Inule à feuilles de saule *Inula salicina* (assez rare) sont caractéristiques. Chez les oiseaux, l'Alouette lulu et le Tarier des prés sont notés. L'Azuré de la croisette est un papillon inféodé à cet habitat. Ces espaces sont très importants pour la biodiversité, leur isolement sur le territoire communal et leur non intérêt économique en font des milieux à statut précaire.



### La vallée de la Prosnes

Associée à la rivière Prosnes, elle présente un corridor boisé au milieu des champs. Cela constitue une véritable route pour la faune et la flore au milieu de la plaine cultivée. Le fait que la rivière est souvent asséchée est préjudiciable à la biodiversité en général. Les espèces des milieux humides ne pouvant pas s'installer durablement. On trouve donc dans la vallée un cortège constitué uniquement d'espèces forestières comme les Pics vert, épeiche et épeichette, l'Epervier d'Europe et le Pigeon colombin. Le Hérisson d'Europe profite de ce cordon boisé pour se déplacer entre le village et les cultures.



### Les boisements

Ils sont très disparates au milieu des cultures. Ils sont déconnectés les uns des autres ce qui pose des soucis d'isolement pour certaines espèces à faible déplacement. Les espèces sont sensiblement les mêmes que dans la vallée de la Prosnes. Le Pic noir, le Pouillot fitis, le Bouvreuil pivoine y sont aussi rencontrés. La Martre des pins peut souffrir de l'isolement des petits boisements au milieu des cultures, limitant le brassage génétique.

## 3.2 La flore

Seules les espèces notées après 1990 ont été prises en compte. Ainsi 309 espèces ont été recensées par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien auxquelles s'ajoutent 6 espèces notées en 2019 dans le cadre du DBC. Le total des espèces connues de flore à ce jour s'élève à **316 espèces**. Parmi celles-ci, 11 sont inscrites sur la liste rouge de Champagne-Ardenne, et 1 est protégée en Champagne-Ardenne : le Lin français (*Linum leonii*). En outre, il est important d'indiquer que 42 espèces ont un enjeu de conservation fort ou assez fort pour la commune, comme la Silène de nuit (*Silene noctiflora*), la Gentiane croisettes (*Gentiana cruciata*), l'Érucacstre de France (*Erucastrum gallicum*). Les plantes les plus patrimoniales de la commune sont le plus souvent liées aux savarts. On en trouve aussi liées aux cultures, elles sont appelées les plantes messicoles. Elles ont beaucoup régressées suite à l'intensification agricole et à l'utilisation massive d'herbicides.



Le joli Lin français est protégé en Champagne-Ardenne

## Quelques plantes remarquables



**La Gentiane croisettes** (*Gentiana cruciata*)

Espèce des lisières de bois clairs, des pelouses sèches surtout calcaires, elle s'adapte difficilement à l'embroussaillage et disparaît rapidement suite à la fermeture du milieu. Un papillon patrimonial est lié à cette plante car elle ne pond que sur cette plante : l'Azuré de la croisettes. L'absence de gestion ou la plantation d'arbres sur les pelouses sèches entraînent donc à l'appauvrissement de la biodiversité. Il faut donc conserver une mosaïque d'habitats pour accueillir de nombreuses espèces.

LISTE ROUGE



**La Spéculaire miroir de Vénus** (*Legousia hybrida*)

Plante messicole par excellence, elle se trouve en bordure de cultures sous réserve que celles-ci ne soient pas trop intensivement cultivées (herbicides, broyages...). Les messicoles font partie intégrante de la biodiversité de l'espace agricole. Il est ainsi inquiétant de voir ces espèces décliner rapidement et même disparaître, cela reflète un appauvrissement inexorable de nos plaines cultivées.

LISTE ROUGE



**L'Orobanche du thym** (*Orobancha alba*)

Comme toutes les orobanches, il s'agit de plantes non chlorophylliennes car parasites d'autres espèces, en l'occurrence ici du thym ou d'autres labiacées. Elles puisent les éléments nutritifs dont elles ont besoin via les racines de la plante-hôte. Cette plante a été observée dans 24 communes de la Marne depuis 2000. Elle recherche les pelouses sèches sur sols calcaires.



**Le Lotier maritime** (*Lotus maritimus*)

Rare en Champagne-Ardenne, cette espèce est en régression. Elle recherche les pelouses sèches. Sur la commune, elle est signalée dans le camp de Moronvilliers mais aussi dans les boisements assez claires où persistent des savarts. Comme toutes les espèces liées à ce type d'habitat, la fermeture des milieux par embroussaillage suite à l'absence de gestion ou par la plantation est la principale menace.

# Résultats

## 4. Faune observée

### 4.1 Les oiseaux nicheurs

La commune de Val-de-Vesle présente une liste d'espèces d'oiseaux de 100 espèces (toutes recensées il y a moins de 10 ans). Au moins 75 sont nicheuses ou potentiellement nicheuses. Parmi ces dernières, 10 espèces sont inscrites en liste rouge nationale et 10 sur la liste rouge de Champagne-Ardenne.

Les cultures abritent des espèces accusant un déclin prononcé à l'échelle européenne pour de multiples raisons (destruction d'habitat, pratiques culturales en inadéquation avec le cycle biologique de ces espèces, utilisation de pesticides). Parmi elles, on peut citer la Perdrix grise, l'Oedipède criard, les Busards Saint-Martin et cendré ou la Caille des blés.

Occupant pourtant une surface restreinte, les secteurs en herbe sont attractifs pour l'avifaune nicheuse d'autant plus si des haies ou arbustes sont présents : Pie-grièche écorcheur (inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux), Bruant jaune, Tarier pâtre affectionnent ces milieux.

Les boisements sont rares sur la commune (hormis le camp de Moronvilliers) mais ils abritent une avifaune spécifique à ce type d'habitat. Concernant les rapaces nocturnes : le Hibou moyen-duc et la Chouette hulotte sont discrets mais bien présents. Quatre espèces de pics sont signalées, le plus grand est le Pic noir. Les plus communs sont le Pic vert et le Pic épeiche. Le plus petit, le Pic épeichette, est inféodé aux boisements de la vallée de la Prosnès.

Le camp militaire, avec sa surface importante, permet la présence d'espèces très caractéristiques des pelouses sèches calcicoles comme le Pipit spioncelle ou le Tarier des prés.

Enfin, le village abrite des espèces liées au bâti comme le Martinet noir, les Hirondelles rustiques et de fenêtre ou bien encore l'Effraie des clochers.



Hibou moyen-duc

## CAS DE QUELQUES ESPÈCES

**LISTE ROUGE**



La Tourterelle des bois

Espèce en fort déclin (-64% depuis 2001 en Champagne-Ardenne), elle fréquente les habitats semi-ouverts avec fruticées, grosses haies et taillis pour sa nidification. Elle se maintient ainsi encore dans les quelques boisements isolés au sein des cultures mais pour encore combien de temps?

**LISTE ROUGE**



La Pie-grièche écorcheur

Insectivore, la pie-grièche fréquente les milieux ouverts parsemés d'arbres isolés, de buissons bas et de haies épineuses. Espèce à fort enjeu de conservation sur la commune, elle niche principalement dans le camp militaire mais des individus sont aussi notés dans les zones de savarts encore présentes.



Le Faucon crécerelle

Il s'agit du rapace le plus commun de Champagne crayeuse. Chasseur inépuisable de petits rongeurs, on le voit souvent en vol stationnaire au bord des routes, là où l'accotement en herbe est favorable à ses proies. Par son régime alimentaire, il est donc un allié de l'agriculture en limitant les populations de campagnols.

## ZOOM SUR ... LES OISEAUX DES CHAMPS

La très grande majorité du territoire communal de Prosnes est cultivée. Ainsi, les espèces liées aux paysages agricoles sont majoritaires. Entre 1989 et 2018, les espèces des milieux agricoles ont diminué de 38% ! Il s'agit du cortège d'oiseaux qui diminue le plus vite et de façon régulière. Quelques exemples permettent de mieux appréhender ce déclin généralisé : Faucon crécerelle (-62% depuis 1989), Bruant jaune (-59% depuis 1989), Chardonneret élégant (-35% depuis 2001), Busard Saint-Martin (-44% depuis 2001), Caille des blés (-38% depuis 1989), Perdrix grise (-23% depuis 1989) ou encore le Verdier d'Europe (-51% depuis 2001).

Ce constat est à mettre en relation avec l'intensification agricole à laquelle les espèces n'arrivent pas à s'adapter. La simplification des paysages est poussée à l'extrême, avec des parcelles de très grande taille, présentant des cultures monospécifiques. L'absence d'éléments fixes comme les arbres isolés, les haies, les zones de friches est préjudiciable à l'ensemble de la biodiversité. L'utilisation des pesticides réduit de façon drastique la quantité de nourriture disponible, qu'elle soit végétale ou animale (insectes, arthropodes, mollusques...). Même les chemins en herbe ou leurs bordures sont systématiquement broyés, anéantissant là aussi toutes possibilités pour l'épanouissement de la biodiversité. Pour ces espèces et l'avenir de notre agriculture, il est désormais urgent de modifier le modèle agricole dominant.



Oedicnème criard



Alouette des champs



Linotte mélodieuse



Busard Saint-Martin

## 4.2 Les mammifères

Au total, 19 espèces de mammifères ont été inventoriées sur la commune, fréquentant l'ensemble des habitats. Compte tenu de la spécificité des inventaires mammifères, cette liste est loin d'être exhaustive ! Trois espèces sont protégées : le Hérisson d'Europe, l'Ecureuil roux et le Chat forestier. Alors que les deux premières peuvent s'observer dans le village, le Chat forestier est plus discret et recherche les boisements présentant des zones de chasses à proximité. Le camp militaire est pour lui un site très favorable.

Les mustélidés sont représentés par le Blaireau d'Europe, la Fouine, la Martre des pins et le Putois d'Europe. Ce dernier est en déclin, et paradoxalement, il est encore souvent piégé !

Les micro-mammifères et les chiroptères n'ont pas été inventoriés car ils nécessitent des inventaires spécifiques.

Le Cerf élaphe et le Chevreuil sont bien représentés sur le territoire.



Le Blaireau européen

Territorial, il s'agit du plus gros des mustélidés d'Europe. Le blaireau est un omnivore opportuniste et vit en groupe familiaux autour d'un terrier principal.



Le Hérisson d'Europe

Espèce que l'on rencontre par exemple dans les jardins, il est un allié du jardinier, se délectant des limaces du potager. Il faut veiller à créer des passages entre les propriétés pour assurer ses déplacements.



Le Renard roux

Précieux allié des agriculteurs, c'est un prédateur naturel des micro-mammifères puisqu'il en consomme pas moins de 4000 par an et par individu!

# Résultats

## 4.3 Les papillons

Avec 42 espèces, la commune affiche un résultat assez satisfaisant compte tenu de son environnement très agricole. De plus, 7 espèces sont inscrites sur la liste rouge de Champagne-Ardenne comme le Flambé, le Gazé, le Fadet de la Mélisque ou bien la Mélitée des scabieuses. Une espèce est protégée en France : l'Azuré de la Croisette.

Les espèces rencontrées reflètent les habitats de la commune. Les zones les plus cultivées sont les moins favorables. Cependant, les secteurs laissés en herbe : bords de chemin, bords de route constituent des refuges pour les papillons. Les secteurs les plus riches sont les pelouses sèches que l'on trouve encore dans les boisements clairs et le camp militaire. La diversité augmente alors fortement et les espèces rencontrées deviennent patrimoniales.

A noter que même les espèces dites communes, subissent de plein fouet la disparition de leurs habitats de prédilection, notamment la suppression des délaissés, mais aussi des pratiques inadaptées de gestion (fauchages systématiques des bords de route et de chemin, suppression des haies, utilisation d'insecticides). Il est donc important de restaurer ou de créer des habitats favorables aux papillons et plus largement aux insectes.

LISTE ROUGE



Fadet de la mélisque

LISTE ROUGE



Mélitée des scabieuses

LISTE ROUGE



Gazé



Sylvaine



Azuré des coronilles

LISTE ROUGE



Flambé

LISTE ROUGE



Azuré de la Croisette

## 4.4 Les reptiles et amphibiens

Ces taxons sont très mal connus sur la commune. Une seule espèce d'amphibien est notée, le Triton palmé. Aucune espèce de reptile n'est référencée même s'il est évident que des espèces sont présentes.

La commune est peu propice aux amphibiens, car les zones humides sont très rares. La rivière Prosnes, est souvent asséchée, l'installation de ces espèces y est donc délicate. Quelques mares ou bassins dans les jardins de particuliers abritent sans aucun doute quelques espèces supplémentaires comme les Grenouilles vertes. La présence de mares permettrait l'accueil de nouvelles espèces, si elles sont toutefois dépourvues de poissons.

Les reptiles sont également sous-évalués, le territoire étant favorable à certaines espèces.



Triton palmé

## 4.5 Les grillons, criquets et sauterelles

Ce sont 18 espèces qui ont été recensées sur la commune. Les orthoptères sont adultes tardivement en saison, ainsi la prospection pour cette espèce a eu lieu en septembre. Les espèces notées sont globalement communes. Une espèce est inscrite en liste rouge en Champagne-Ardenne : le Criquet noir-ébène. Celui-ci recherche les milieux herbacés chauds et secs, il est assez souvent présent le long des lisières buissonneuses ou forestières.

Le Méconème fragile est une espèce arboricole qui fréquente notamment les jardins. Il s'observe régulièrement à l'intérieur des maisons ou sur les façades où il aime se réfugier.

Afin de favoriser la diversité du peuplement, il est nécessaire de conserver un paysage hétérogène présentant une grande variété de milieux notamment herbacés, fauchés tardivement pour permettre aux espèces d'effectuer leurs cycles.



**Le Criquet noir-ébène**

Cette espèce est visible entre juin et octobre avec un très net pic en août. Malgré ses couleurs vives, le mâle est difficilement détectable dans la végétation.



**L'Oedipode turquoise**

Cette espèce xérophile recherche les sols avec roches affleurantes. Lorsqu'il vole, ses ailes apparaissent bleues.



**Le Méconème fragile**

Cette espèce nocturne vient chercher la chaleur la nuit sur les carrosseries des voitures.

## 4.6 Autres taxons

Ce sont 33 espèces d'autres taxons qui ont été notées entre les papillons de nuit, les punaises, les coléoptères... Les inventaires réalisés ne sont bien entendu pas exhaustifs pour ces taxons. Des méthodes spécifiques sont nécessaires et ne peuvent être mis en place dans le cadre de ce travail. Pour toutes ces raisons, ces espèces sont globalement mal connues à l'échelle régionale. Les connaissances sont trop lacunaires pour connaître leur statut de rareté.

Un insecte spectaculaire est présent sur la commune : la Mante religieuse. C'est une espèce des milieux ensoleillés, visible durant l'été et au début de l'automne. Dix espèces de papillon de nuit ont été notées, à signaler qu'il en existe des centaines en Champagne-Ardenne. La Cicindèle champêtre est une espèce de coléoptère, c'est un chasseur redoutable d'une grande rapidité et d'un appétit féroce qui se nourrit d'autres insectes. Les anciens se rappelleront des invasions de Hanneton commun. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, l'utilisation des insecticides et la modification des paysages sont passées par là.



**La Cétoine dorée**

Insecte de grande taille entre 15 et 20 mm de couleur vert métallique. Il se nourrit de pollen au sein des fleurs et est bien présent dans les jardins.



**Le Moro-Sphinx**

L'espèce se nourrit sans se poser, en pratiquant le vol stationnaire. Il s'agit bien d'un papillon de nuit bien que l'adulte vole le jour.



**La Mante religieuse**

Elle recherche les zones herbeuses. Ses pattes préhensiles lui permettent de capturer les insectes dont elle se nourrit. Sa ponte s'appelle une oothèque.



**Le Petit Paon de nuit**

La femelle (ici sur la photo) attire les mâles grâce à des phéromones qu'elle émet. Les mâles repèrent ainsi la femelle jusqu'à 2 km et peuvent alors s'accoupler.

# Gestion et aménagements proposés

## 5. Préconisations de gestion

La commune souhaite s'impliquer dans l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants. Soucieuse de préserver son patrimoine naturel, elle s'est engagée dans la démarche des Diagnostics de la Biodiversité Communale. Pour accompagner la commune dans cette volonté, une liste de préconisations de gestion a été établie, à la suite d'inventaires de terrain. Ces préconisations ne tenant pas compte du régime de propriété, elles s'adressent donc aux terrains communaux et/ou privés. L'application de ces préconisations est donc tributaire de la volonté de la commune, ne pouvant être efficace que si les habitants sont impliqués et sensibilisés aux enjeux de conservation. Susciter la curiosité et l'envie de participer est essentiel pour que le plus grand nombre s'active à la mise en place d'actions concrètes en vue de maintenir et d'améliorer la capacité d'accueil du territoire en faveur de la biodiversité.

### Préconisations de gestion

1

## Les bords de route et de chemin



### Amélioration des corridors écologiques

Les talus, les bords de route et de chemin représentent des corridors écologiques (linéaires « naturels » permettant aux espèces de se déplacer) non négligeables à condition qu'ils soient gérés d'une manière appropriée. Le maintien en herbe est primordial pour permettre les mouvements de la faune, d'autant plus qu'ils constituent des réservoirs de biodiversité pour la flore. La strate herbacée doit faire l'objet d'une fauche tardive annuelle vers la fin septembre. Dans les zones à risque (manque de visibilité), il est possible de faucher plus régulièrement une bande de 50 à 100 cm au-delà de la bande de sécurité habituelle. L'idéal est de ramasser les résidus de fauche, qui enrichissent le sol, diminuant la diversité.

2

## Les zones en herbe



### Favoriser les îlots de biodiversité

Dans un contexte fortement agricole, les espaces en herbe actuels jouent un grand rôle pour la biodiversité à Prosnes. Pour peu qu'ils ne soient pas fauchés précocement, ils abritent une multitude d'espèces. La préconisation 1 peut permettre de relier ces espaces isolés entre eux, favorisant la circulation des espèces. Il serait souhaitable d'augmenter ces surfaces sur le territoire pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle dans le maintien de la biodiversité locale. La gestion de ces parcelles doit être la même que celle appliquée pour les bords de route et de chemin, une fauche annuelle tardive (septembre / octobre).

## 3

## La lutte contre les espèces invasives



### Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

A Prosnes, certaines espèces de plantes originaires d'autres régions du Monde se sont implantées et arrivent à se reproduire. Pour certaines, elles acquièrent un caractère envahissant et concurrencent fortement la biodiversité locale. Il s'agit en particulier de la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) (photo) et du Solidage du Canada (*Solidago canadensis*).

Les moyens de lutte ne sont pas toujours bien définis et sont parfois contre productifs. Il est donc utile de se rapprocher du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, qui est en charge de ces questions et peut apporter son expertise.

## 4

## Les savarts



### Maintenir les milieux ouverts de savarts

Les savarts de la commune sont les milieux les plus riches en biodiversité. Malheureusement, ils sont souvent en mauvais état de conservation par absence de gestion ou plantations d'arbres (pins noirs, érables...). Ces milieux se ferment donc progressivement en se boisant. Leurs surfaces se réduisent donc d'année en année avant de disparaître. Rappelons que c'est la pauvreté du sol qui donne cette végétation si particulière, assez rase et peu dense.



### Rouvrir les secteurs fermés

Il serait intéressant de rencontrer les propriétaires de ces milieux d'exception pour pouvoir engager avec leurs accords des interventions de réouverture ou de mise en place de gestion conservatoire. Ces milieux sont souvent délaissés par manque d'intérêt économique. Il est également important de sensibiliser les propriétaires de l'intérêt de ces milieux qui est souvent très méconnu. Il est également possible de mettre en place un pâturage léger en partenariat avec un éleveur de moutons. Ceci permet de maintenir le milieu ouvert tout en mettant en place une activité économique.

5

## Les cultures



### Favoriser les plantes messicoles des bords de champs

Les plantes messicoles, ou adventices, jouent un rôle essentiel pour la biodiversité. Souvent qualifiées à tort de «mauvaises herbes», elles sont indispensables pour le maintien d'une entomofaune saine et riche. Hyménoptères (abeilles, bourdons, ...), papillons, coléoptères, etc., sont particulièrement dépendants de cette flore qui a aujourd'hui quasiment disparue des cultures.

La commune peut s'investir dans le Plan national d'actions en faveur des plantes messicoles afin d'instaurer une dynamique à l'échelle communale, en concertation avec des organismes tels que le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et la DREAL Grand Est. Il faut bien sûr que des agriculteurs soit partie prenante du projet.



### Sensibiliser sur l'impact des pesticides

L'emploi des pesticides, notamment d'herbicides comme le glyphosate, doit à tout prix être évité. Les professionnels, comme les agriculteurs et les agents en charge de l'entretien, et plus largement tous les habitants sont concernés. Des solutions alternatives existent et sont parfois moins coûteuses.

Dans le cadre de la loi Labbé, les communes ne peuvent plus utiliser de pesticides de synthèse sur les espaces publics depuis 2017. Cette interdiction s'applique depuis 2019 aux particuliers.

6

## Les boisements



### Diversifier les strates

Un peuplement forestier riche se traduit par la présence d'espèces végétales autochtones, d'âge et de taille différents, permettant l'installation d'une faune tout aussi diversifiée.

La gestion sylvicole a donc une importance capitale. Elle doit garantir une certaine hétérogénéité du peuplement.

C'est pourquoi la sensibilisation des usagers et des gestionnaires de la forêt sont indispensables, en mettant l'accent sur la richesse de ce milieu et sur la nécessité de la gérer durablement avec une réflexion à l'échelle du territoire. Il est notamment important de conserver du bois mort, sur pied et au sol, et de veiller à la tranquillité d'espèces patrimoniales.

7

## La rivière



### Améliorer les capacités d'accueil de la rivière

Le problème principal de la Prosnès est qu'elle est très souvent totalement à sec. Le manque d'eau ne permet l'installation durable des espèces aquatiques. La mise en lumière de certains tronçons de la rivière peut être bénéfique à la biodiversité et surtout permet de diversifier les habitats. La rivière doit être vivante et méandrer le plus naturellement possible pour présenter des milieux riches et variés. Certains habitants utilisent la rivière pour déposer des déchets verts ce qui est interdit. La présence de nombreux arbres morts sur pied ou au sol est un atout indéniable pour la biodiversité. La vallée joue un véritable rôle de corridor écologique au sein de la plaine cultivée. Elle facilite ainsi le déplacement de la faune et de la flore.

8

## Le village et ses jardins



### Favoriser les espèces du bâti et des jardins

On l'ignore souvent mais les villages et la mosaïque d'habitats présente autour (jardins, arbres, haies...) présentent une diversité importante d'espèces. A travers quelques mesures, il est aisé d'améliorer les conditions d'accueil de la flore et de la faune. Bien entendu, plus le nombre d'habitants s'impliquant est important, plus les effets sur la biodiversité se font sentir.

Le programme d'actions doit être cohérent: suppression de l'usage des pesticides, réduction des surfaces tondues, choix de plantes locales, propositions d'aménagements spécifiques (nichoirs pour oiseaux ou insectes, gîtes à chauves-souris, mares, murets de pierres sèches, vergers, plantations de haies).



### Sensibiliser sur les changements de pratiques et susciter l'envie d'agir

Bien que cela fasse quelques années que les pratiques en matière d'environnement changent, elles sont encore mal comprises par une partie de la population, les habitudes étant longues à changer. Pour cela, il faut « rapprocher » la biodiversité du lieu de vie des habitants et expliquer les changements par un arsenal d'outils comme les sorties de découverte de la nature, des réunions de présentation de l'action entreprise, une participation à des opérations de pose de nichoirs, des chantiers d'entretien, la création de panneaux de sensibilisation, de la communication dans la presse... Si chaque habitant participe à l'échelle de son jardin, la biodiversité locale s'en trouvera améliorée (fauche tardive, haies sauvages et nourricières, arbres fruitiers...).

# Conclusions

Au terme de l'ensemble des prospections réalisées dans le cadre du DBC de Prosnès en 2019, la commune présente une biodiversité diversifiée et à valeur patrimoniale.

Les 523 espèces recensées sur la commune (214 espèces de faune et 309 espèces de flore) reflètent la diversité des habitats. En effet, chaque habitat dispose d'un cortège respectif d'espèces. 91 espèces présentent un enjeu de conservation assez fort ou fort, ce qui est important. Des mesures spécifiques pour la conservation de ces espèces sont nécessaires.

L'agriculture intensive étant très dominante sur le territoire, les secteurs en herbe au sein des cultures apparaissent comme essentiels pour la biodiversité. La flore des champs en est un bon exemple, elle a fortement régressé avec l'intensification agricole. Il est possible de revenir « en arrière » avec des pratiques moins agressives pour la biodiversité. Le maintien des surfaces en herbe est donc capital. La généralisation des fauches tardives aux bords des routes et des chemins peut permettre de créer (ou de maintenir) des voies de circulation privilégiées pour la faune. On parle alors de corridors écologiques ou de trames vertes.

Les savarts représentent une richesse écologique très importante pour la commune. Il faut être vigilant quant à l'évolution de ces milieux qui sont souvent en mauvaise état de conservation. Des opérations simples peuvent permettre de préserver et restaurer ces milieux remarquables. Ces sites sont souvent des propriétés privées, il est donc indispensable de rencontrer et sensibiliser les propriétaires sur la richesse de leurs parcelles.

La rivière Prosnès constitue une voie de déplacement pour la faune et la flore mais serait plus efficace si elle était en eau de façon régulière.

L'espace occupé par le village est aussi un élément important pour la biodiversité, élément renforcé dans le cadre très cultivé de Prosnès. Une part non négligeable de la biodiversité est liée à la présence du village, que ce soit par le bâti mais aussi les jardins, parcs, murs, arbres fruitiers qui apportent une diversité d'habitats et donc d'espèces. De multiples actions concrètes peuvent être mises en place à cette échelle en y associant la population.

La sensibilisation des différents acteurs (élus, riverains, agriculteurs, gestionnaires d'espaces et d'infrastructures, propriétaires) est primordiale pour la compréhension de la démarche.

Ainsi, ce DBC ne pose que les bases d'une réflexion en vue de mettre en place des actions concrètes sur le terrain visant à maintenir et à améliorer la biodiversité de Prosnès. Des possibilités de financement peuvent exister pour la seconde phase qui est celle de l'action. En 2019, la commune voisine de Val-de-Vesle ayant réalisé un DBC va voir des aménagements réalisés comme la plantation de fruitiers ou de haies. La LPO reste donc disponible et à l'écoute de la commune pour l'accompagner dans la suite de ce beau projet !

Des actions concrètes et faciles à engager peuvent être d'ores et déjà proposées au sein du village, comme la pose de nichoirs, la mise en place d'un réseau de jardins naturels, la tonte différenciée des espaces verts, la naturalisation des murs, la plantations de fruitiers...



Un jardin riche en biodiversité

# Annexe 1

## Tableaux récapitulatifs des espèces à enjeu fort pour la commune



Rhinanthe à grandes fleurs *Rhinanthus angustifolius*

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces animales		
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	Fort
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Fort
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Fort
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Fort
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Fort
Azuré des mouillères / de la croisette	<i>Maculinea alcon / rebeli</i>	Fort
Moyen Nacré	<i>Argynnis adippe</i>	Fort
Fadet de la mélisse	<i>Coenonympha glycerion</i>	Fort

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces végétales		
Diploxys muralis (L.) DC., 1821	<i>Diploxys muralis</i> , <i>Roquette des murailles</i>	Fort
Rhinanthus angustifolius C.C.Gmel., 1806	<i>Rhinanthe à grandes fleurs</i> , <i>Rhinanthe à feuilles étroites</i>	Fort
Silene noctiflora L., 1753	<i>Silène de nuit</i>	Fort

# Annexe 2

## Tableaux récapitulatifs des espèces à enjeu assez fort pour la commune

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
<b>Espèces animales</b>		
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Assez fort
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	Assez fort
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	Assez fort
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	Assez fort
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Assez fort
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Assez fort
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Assez fort
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Assez fort
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Assez fort
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Assez fort
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Assez fort
Oedicnème criard	<i>Burhinus oediconemus</i>	Assez fort
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	Assez fort
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Assez fort
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Assez fort
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Assez fort
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Assez fort
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Assez fort
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Assez fort
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Assez fort
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Assez fort
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Assez fort
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Assez fort
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Assez fort
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	Assez fort
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	Assez fort
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Assez fort
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Assez fort
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Assez fort
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Assez fort
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Assez fort
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Assez fort
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Assez fort
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Assez fort
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Assez fort
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Assez fort
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	Assez fort
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Assez fort
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	Assez fort
Criquet de la Palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>	Assez fort
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	Assez fort

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
<b>Espèces animales (suite)</b>		
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	Assez fort
Mélitée des Scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>	Assez fort

<b>Espèces végétales</b>		
<i>Ajuga genevensis</i> L., 1753	Bugle de Genève	Assez fort
<i>Clinopodium nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament glanduleux	Assez fort
<i>Crepis vesicaria</i> L., 1753	Crépis à vésicules	Assez fort
<i>Delphinium consolida</i> L., 1753	Dauphinelle royale ; Pied-d'alouette royal	Assez fort
<i>Erigeron acris</i> L., 1753	Vergerette acre, Érigeron âcre	Assez fort
<i>Erucastrum gallicum</i> (Willd.), 1916	Érucastre de France	Assez fort
<i>Erucastrum supinum</i> (L.), 2003	Braya couchée	Assez fort
<i>Euphrasia stricta</i> D. Wolff ex J.F. Lehm., 1809	Euphrase raide	Assez fort
<i>Fragaria viridis</i> Weston, 1771	Fraisier vert	Assez fort
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Assez fort
<i>Galium parisiense</i> L., 1753	Gaillet de Paris	Assez fort
<i>Galium pumilum</i> Murray, 1770	Gaillet rude	Assez fort
<i>Gentiana cruciata</i> L., 1753	Gentiane croisettes	Assez fort
<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	Globulaire ponctuée ; Globulaire allongée	Assez fort
<i>Herniaria glabra</i> L., 1753	Herniaire glabre, Herniole	Assez fort
<i>Iberis amara</i> L., 1753	Ibérisme amer	Assez fort
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue vivace, Lâche	Assez fort
<i>Lamium maculatum</i> (L.) L., 1763	Lamier maculé	Assez fort
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Spéculaire miroir de Vénus	Assez fort
<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785	Miroir de Vénus, Spéculaire miroir, Mirette	Assez fort
<i>Linum leonii</i> F.W. Schultz, 1838	Lin des Alpes, Lin français	Assez fort
<i>Lithospermum officinale</i> L., 1753	Grémil officinal, Herbe aux perles	Assez fort
<i>Lotus maritimus</i> L., 1753	Lotier à gousse carrée ; Lotier maritime	Assez fort
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet	Assez fort
<i>Ophrys aranifera</i> Huds., 1778	Ophrys araignée, Oiseau-coquet	Assez fort
<i>Ophrys fuciflora</i> Moench, 1802	Ophrys bourdon, Ophrys frelon	Assez fort
<i>Orobancha alba</i> Stephan ex Willd., 1800	Orobanche du thym, Orobanche blanche	Assez fort
<i>Orobancha caryophyllacea</i> Sm., 1798	Orobanche giroflée	Assez fort
<i>Orobancha minor</i> Sm., 1797	Orobanche du trèfle, Petite Orobanche	Assez fort
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot Argémone	Assez fort
<i>Papaver hybridum</i> L., 1753	Pavot hybride	Assez fort
<i>Parietaria officinalis</i> L., 1753	Pariétaire officinale, Herbe à bouteille	Assez fort
<i>Polygala amarella</i> Crantz, 1769	Polygala amer	Assez fort
<i>Reseda phyteuma</i> L., 1753	Réséda raiponce	Assez fort
<i>Rosa spinosissima</i> L., 1753	Rosier à feuilles de Boucage	Assez fort
<i>Sorbus x tomentella</i> Gand., 1875	Sorbier confus	Assez fort
<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	Germandrée botryde	Assez fort
<i>Thesium humifusum</i> DC., 1815	Thésium couché	Assez fort
<i>Valerianella dentata</i> (L.) Pollich, 1776	Mâche dentée, Doucette dentée	Assez fort



Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*



Novembre 2019

## Citation

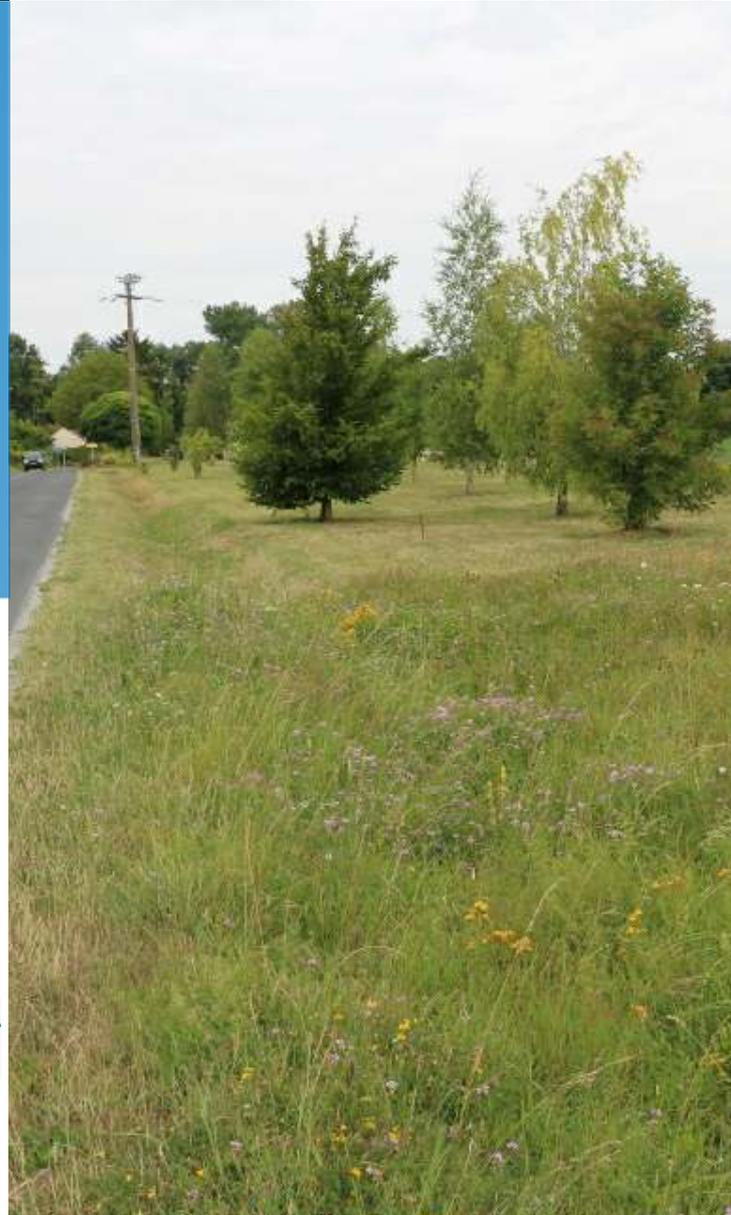
LPO Champagne-Ardenne. 2019. Diagnostic de la biodiversité communale de Prosnes. DREAL Grand Est et Commune de Prosnes. 18 pages.

## Crédits photographiques

Fabrice Croset, Aurélien Deschatres, Jean-Claude Deschatres, Julia D'Orchymont, Denis Fourcaud, Michel Lefevbre Catherine Mahyeux (Téla Botanica), Mathieu Memand (Téla Botanica), Marie Portas (Téla Botanica), Julien Rougé.

## Informations

Les observations faunistiques ayant permis la réalisation de cette synthèse sont consultables sur le portail [faune-champagne-ardenne.org](http://faune-champagne-ardenne.org). L'onglet [Faune de ma commune](#) permet notamment de lister les observations des espèces sur chaque commune. Les informations y sont actualisées en temps réel grâce à la mobilisation de plusieurs milliers d'observateurs bénévoles et à la participation des structures suivantes :



Entrée du village



Conception et réalisation du document :



AGIR pour la BIODIVERSITÉ CHAMPAGNE-ARDENNE

Ligue pour la Protection des Oiseaux Champagne-Ardenne  
Der Nature - Ferme des Grands Parts  
51290 OUTINES

03.26.72.54.47 / [champagne-ardenne@lpo.fr](mailto:champagne-ardenne@lpo.fr)

[Consultez ce diagnostic \(et tous les autres\) sur notre site internet en cliquant sur ce lien](#)



Petite Tortue *Aglais urticae*